

Annexe 1

Diagramme 7.1 : Défendeurs ayant conclu des accords de technologie avec des parties d'autres ressorts juridiques dans les deux dernières années

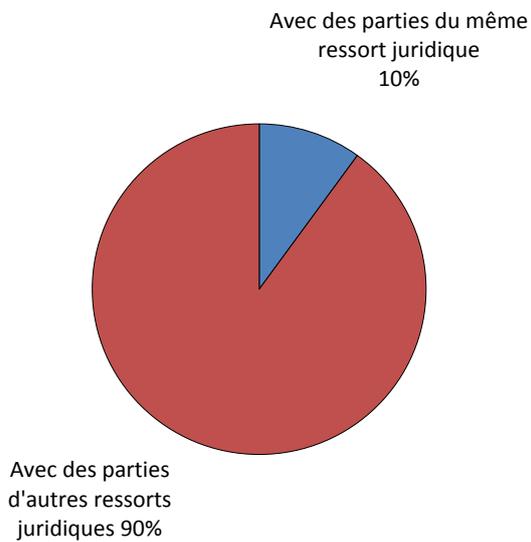
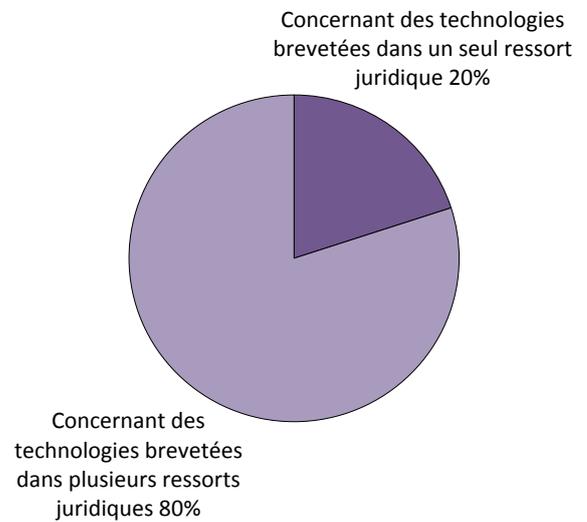
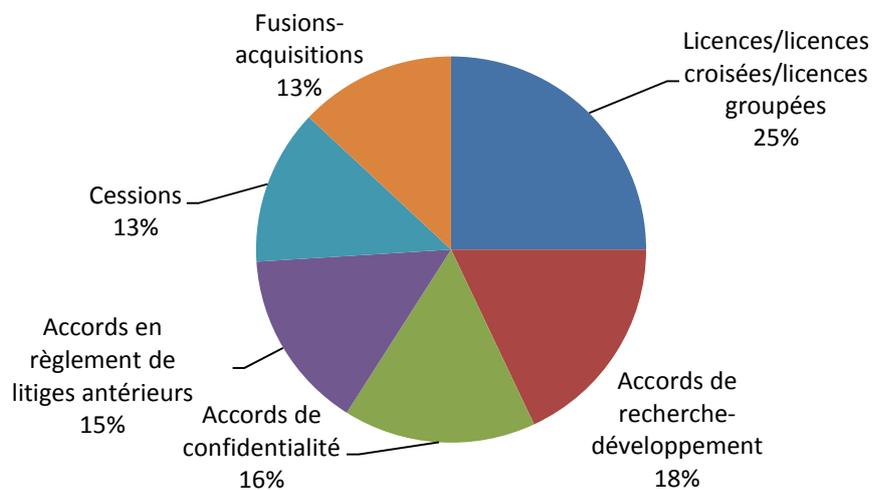


Diagramme 7.2 : Défendeurs ayant conclu avec des parties d'autres ressorts juridiques des accords concernant des technologies brevetées dans deux ressorts juridiques au moins dans les deux dernières années



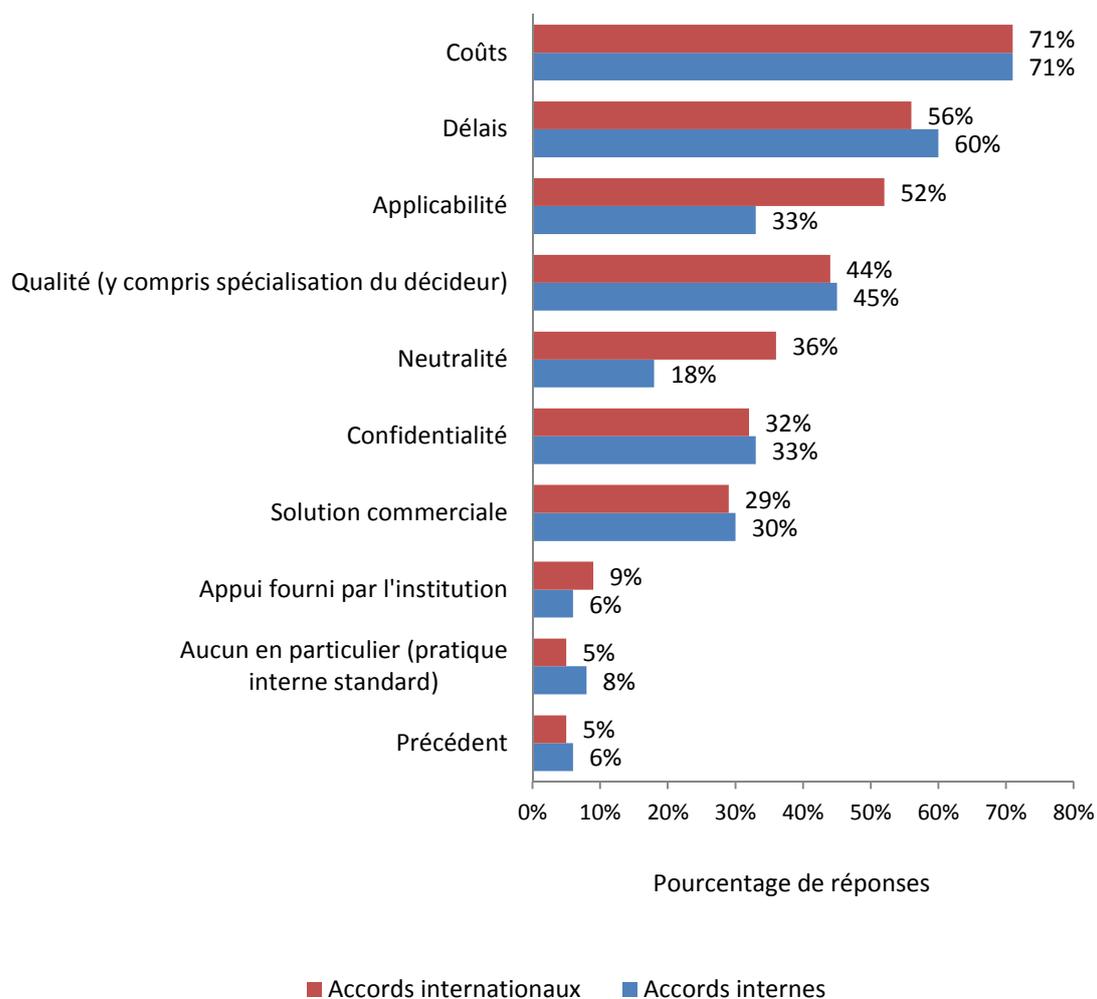
Source : Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, enquête internationale sur le règlement des litiges dans les transactions en matière de technologie

Annexe 2**Diagramme 9 : Accords de technologie conclus par des défendeurs donnant lieu au plus grand nombre de litiges**

Source : Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, enquête internationale sur le règlement des litiges dans les transactions en matière de technologie

Annexe 3

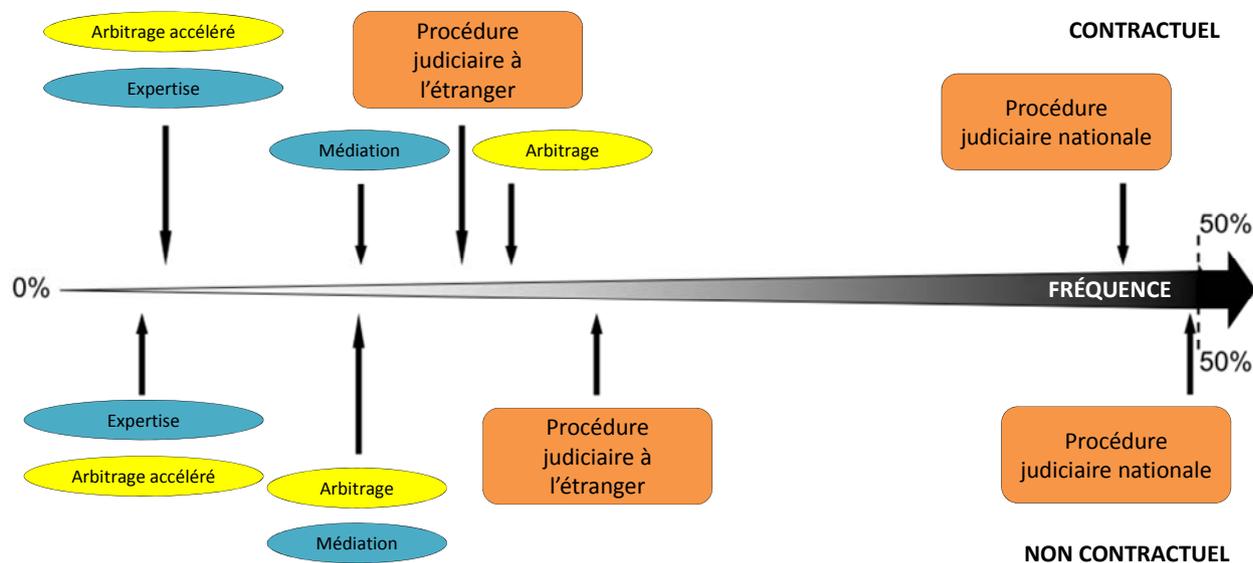
Diagramme 12 : Principaux facteurs pris en considération lors de la négociation de clauses de règlement des litiges



Source : Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, enquête internationale sur le règlement des litiges dans les transactions en matière de technologie

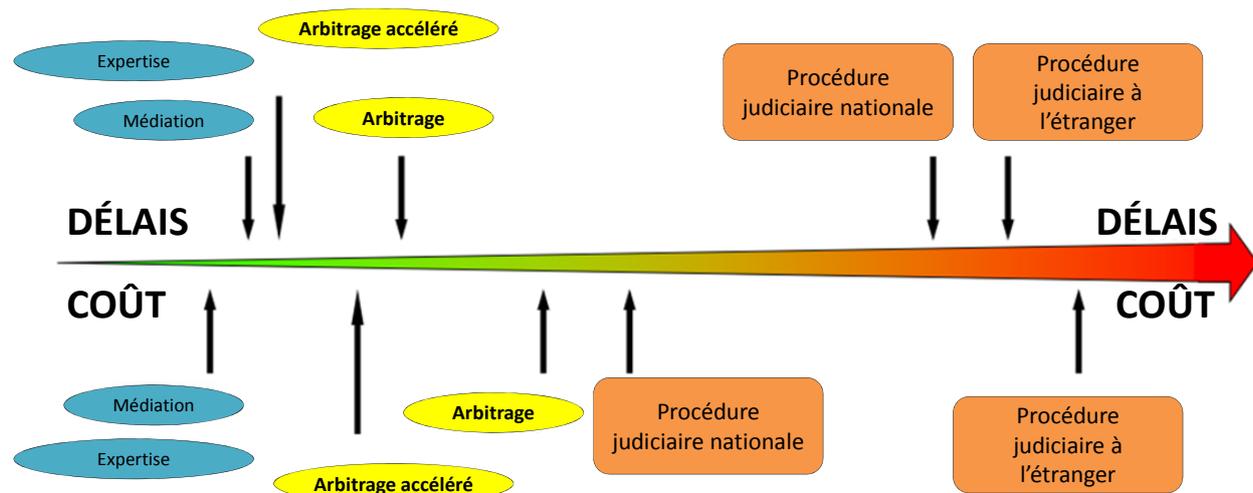
Annexe 4

Diagramme 16 : Utilisation relative des procédures judiciaires, de l'arbitrage (accélééré), de la médiation et de l'expertise



Source : Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, enquête internationale sur le règlement des litiges dans les transactions en matière de technologie

Diagramme 17 : Délais et coûts relatifs du règlement des litiges par procédure judiciaire, arbitrage (accélééré), médiation et expertise

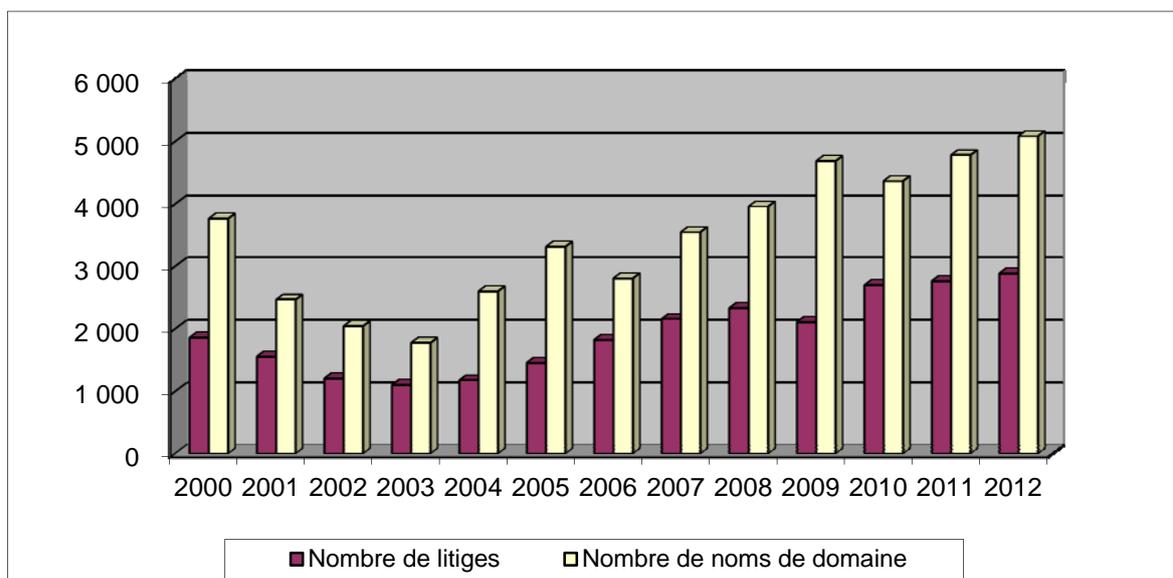


Source : Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI, enquête internationale sur le règlement des litiges dans les transactions en matière de technologie

Annexe 5

Nombre total de litiges relatifs à des noms de domaine administrés par l'OMPI et nombre total de noms de domaine par année

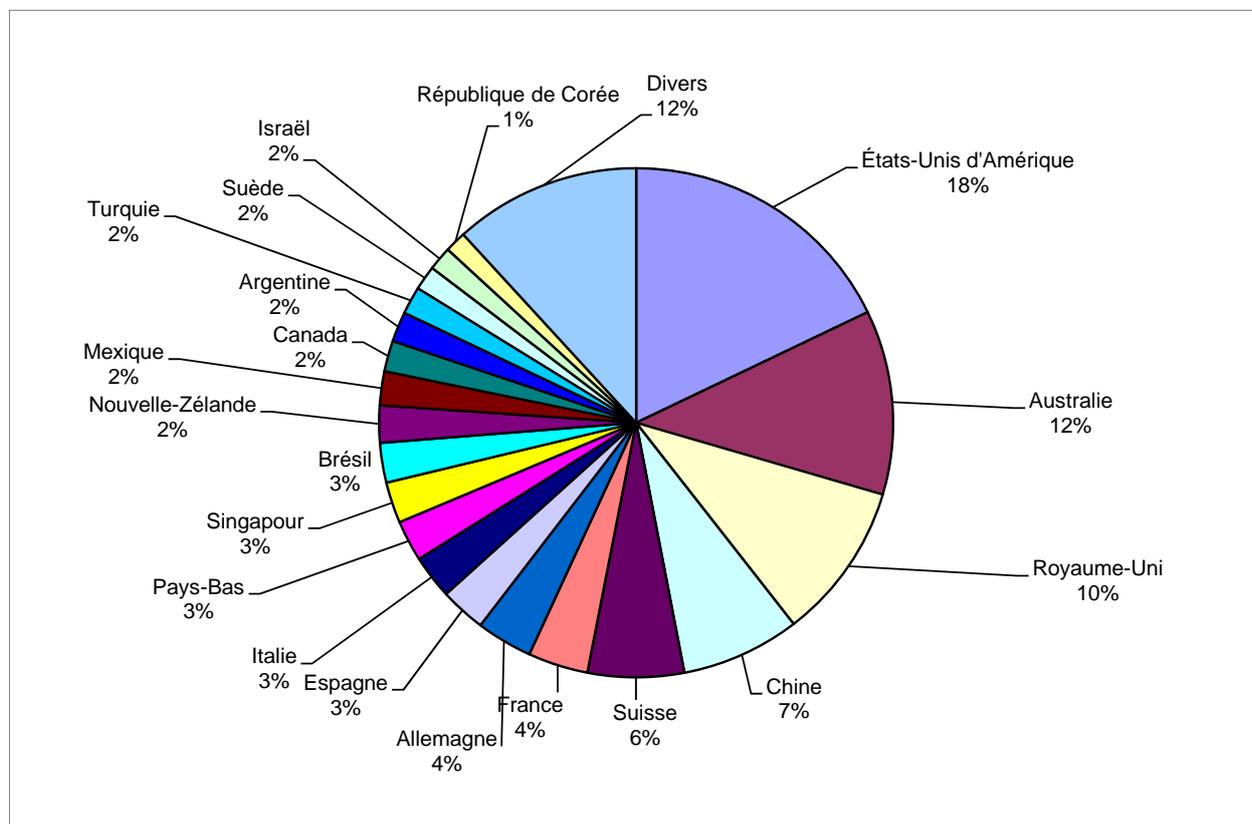
Année	Nombre de litiges	Nombre de noms de domaine
2000	1857	3760
2001	1557	2465
2002	1207	2042
2003	1100	1774
2004	1176	2599
2005	1456	3312
2006	1824	2806
2007	2156	3545
2008	2329	3958
2009	2107	4685
2010	2696	4367
2011	2764	4781
2012	2884	5084



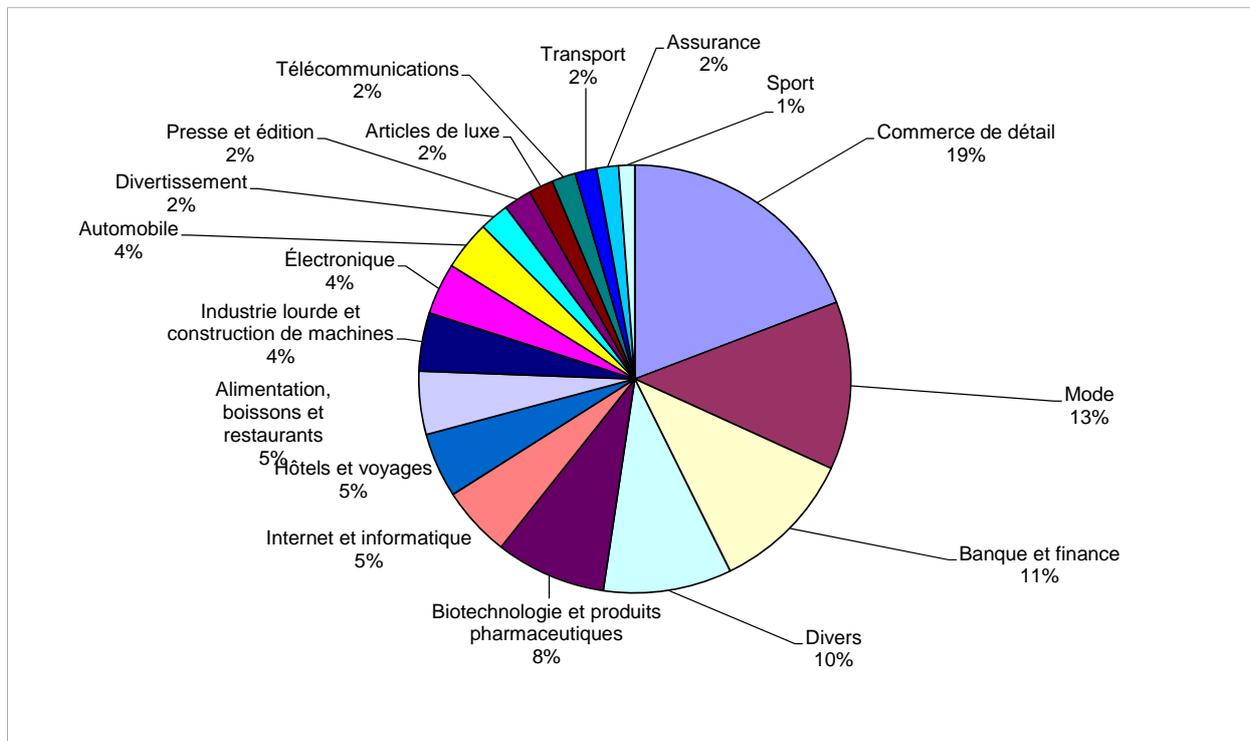
Annexe 6

Répartition géographique des parties à des litiges administrés par l'OMPI en 2012 : 25 premiers pays concernés

Requérant	Nombre de litiges	Défendeur	Nombre de litiges
États-Unis d'Amérique	798	États-Unis d'Amérique	784
Royaume-Uni	280	Chine	500
France	279	Royaume-Uni	192
Allemagne	243	Australie	158
Danemark	226	Pays-Bas	93
Suisse	169	Espagne	88
Italie	156	Panama	63
Liechtenstein	101	Canada	59
Pays-Bas	80	France	58
Suède	65	Inde	54
Espagne	61	Turquie	52
Brésil	57	République de Corée	51
Canada	45	Indonésie	48
Turquie	43	Fédération de Russie	45
Australie	42	Brésil	38
Autriche	33	Suisse	37
Inde	26	Allemagne	34
Luxembourg	22	Mexique	29
Mexique	22	Bahamas	29
Belgique	15	Japon	26
Japon	14	Ukraine	23
Chine	9	Thaïlande	22
République de Corée	8	Viet Nam	21
Colombie	7	Saint-Vincent-et-les-Grenadines	20

Annexe 7**Répartition géographique des experts dans les litiges administrés par l'OMPI en 2012**

Divers (12%) : experts de 28 autres pays.

Annexe 8**Domaines d'activité des requérants dans les procédures relatives aux noms de domaine administrées par l'OMPI (2012)**

Annexe 9**Exemples de litiges relatifs aux noms de domaine administrés par l'OMPI (2012)**

Domaine	Exemples de litiges
Automobile	American Automobile Association, Aston Martin, Audi, Bentley, BMW, Cadillac, Chevrolet, Corvette, Ferrari, Ford, General Motors, Honda, Michelin, Porsche, Volkswagen, Volvo
Banque et finance	ANZ Bank, Banco Bac San José, Barclays, Comerica, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, Denizbank, Deutsche Bank, Intesa Sanpaolo, KPMG, MasterCard, Merrill Lynch, Raiffeisen, Royal Bank of Scotland, Banco Santander, Standard & Poor's, Tesco Finance, VISA
Biotechnologie et produits pharmaceutiques	Bayer, Boehringer Ingelheim, Eli Lilly, F. Hoffman-La Roche, Ferring, Genentech, Merck & Co, Mundipharma, Novo Nordisk, Pfizer, Sanofi-Aventis, Schering, Walgreen Company, Zambon
Enseignement	American Council on Education, Brandeis University, Educational Testing Service, Instituto Tecnológico y de Estudios Superiores de Occidente, Santa Fe University of Art and Design, Tufts University, University of Georgia, University of Vermont,
Électronique	Apple, Canon, Dyson, Electrolux, Elkjøp, Epson, General Electric, IBM, Osram, Panavision, Research in Motion, Samsung, Siemens
Divertissement	Ana Rosa, Avid Life, Columbia Pictures, Deezer, DreamWorks Animation, iTunes, Marlon Brando, MTV, Ubisoft, Viacom, Virgin Entertainment
Mode	Aldo, Belstaff, Bikkembergs, Cerruti, Dr. Martens, Eric Bompard, Karen Millen, Lacoste, Lush, Missoni, Monsoon, Paul Frank, Pepe Jeans, Peuterey, Vans
Alimentation, boissons et restaurants	Arla Foods, Barilla, Betty Crocker, California Milk Processor Board, Coca-Cola, KFC, Lavazza, McDonald's, Nestlé, PepsiCo, Red Bull, Rémy Martin, Wagamama, Yoplait
Industrie lourde et construction de machines	Areva, BHP Billiton, Caterpillar, ENEL, Gazprom, General Electric, Gestamp, Grundfos, Mahindra, Palfinger, Petrobras, PLC Construction, Qualival, Saudi Arabian Oil Company, Schindler, Statoil, Suncor Energy, Tata Group, Tractor Supply Company
Hôtels et voyages	Accor, AISA Cruises, Excellence Resorts, Expedia, Four Seasons, Holiday Inn, Hyatt, Ibis, Inter-Continental, La Quinta, Marriott, NH Hotels, Novotel, Scandic, Sebel Hotel, Sheraton, Six Continents Hotels, Sofitel, Starwood, Swissôtel, Westin
Assurance	Allianz, Allstate, AXA, Caja de Seguros Reunidos, GEICO, Jackson Life Insurance, Mapfre
Internet et informatique	Autodesk, Citrix, Facebook, Frostwire, Google, Hewlett Packard, IBM, Intel, Microsoft, Rediff.com, SAP, Skype, Tumblr, WhatsApp, Yahoo!, YouTube

Articles de luxe	Armani, Bottega Veneta, Burberry, Chanel, Christian Dior Couture, Davidoff, DKNY, Dolce & Gabbana, Etro, Fendi, Frey Wille, Goyard, Gucci, Hermès, Hugo Boss, J. Choo, Marc Orian, Moncler, Prada, Richemont, Rolex, Salvatore Ferragamo, Swarovski, Zegna
Presse et édition	Advance Magazine Publishers, Arnoldo Mondadori Editore, CBS, ESPN, GQ Magazine, Grazia, Hemmings Motor News, Jorge Luis Borges, Kemosabe Entertainment, Lagardère, Marvel Characters, MBC, McGraw-Hill Companies, NBC, Oxford University Press, Time Out, Vogue
Détail	ALDI, Auchan, Bandai, Barra Shopping, Calzedonia, Conforama, Costco, Fnac, Galeries Lafayette, IKEA, Leclerc, LEGO, Mattel, Palacio de Hierro, Shaw Industries, Wal-Mart
Sports	Beachbody, Brunswick Bowling, Campagnolo, Cobra Golf, England's Premier League, Glasgow 2014, Juventus Football Club, NCAA, Oakley, Paris Saint-Germain Football, PGA Tour, Saint Andrews Links
Télécommunications	Atea Danmark, BT España, Claro, Deutsche Telekom, KPN, Mobsat, Motorola, O2, Telefonica Brasil, Telstra, Turkcell, Verizon, Vivo
Transport	AIDA Cruises, Air France, Budget, Delta Air Lines, DHL, EasyJet, Electro-Motive Diesel, Hertz, Lan Airlines, Lufthansa, Monarch Airlines, SNCF, Virgin
Divers	Allied Barton Security, Coppertone, DHL, Duracell, Gillette, La Tour Eiffel, L'Oréal, Philip Morris, Procter & Gamble, Public Storage, Revlon, The Body Shop, Valero, Zippo

Annexe 10



WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION

Objections pour violation des droits d'autrui dans le cadre du programme de l'ICANN relatif aux nouveaux gTLD

Ce que vous devez savoir avant de déposer une objection pour violation des droits d'autrui devant de l'OMPI

Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a été désigné par l'ICANN comme l'unique institution de règlement des litiges pour les objections pour violation des droits d'autrui fondées sur des marques, déposées avant l'attribution de gTLD dans le cadre du programme de l'ICANN relatif aux nouveaux gTLD. Cette procédure fait partie des [mécanismes existants de protection des droits attachés aux marques pour les nouveaux gTLD](#).

Vous trouverez ci-dessous des réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant les objections pour violation des droits d'autrui. Elles constituent un résumé des informations figurant dans le [Guide de candidature gTLD de l'ICANN](#), qui fait autorité en la matière. L'ICANN fournit aussi une fiche d'informations distincte intitulée "[Objection et résolution des litiges](#)".

- [Qu'est-ce qu'une objection pour violation des droits d'autrui?](#)
- [L'ICANN prévoit-elle d'autres types d'objection?](#)
- [Sur quels critères une commission administrative se fonde-t-elle pour se prononcer sur une objection pour violation des droits d'autrui?](#)
- [À quel moment une objection pour violation des droits d'autrui peut-elle être déposée?](#)
- [Quelles sont les modalités à suivre pour déposer une objection pour violation des droits d'autrui?](#)
- [Un requérant doit-il nécessairement présenter une réponse à une objection pour violation des droits d'autrui?](#)
- [Quelles sont les principales phases de la procédure relative à une objection pour violation des droits d'autrui?](#)
- [Combien y a-t-il d'échanges de pièces?](#)
- [Y a-t-il des audiences?](#)
- [Les parties peuvent-elles régler elles-mêmes leur litige, éventuellement par la médiation?](#)
- [Combien coûte le dépôt d'une objection ou d'une réponse à une objection?](#)
- [Y a-t-il des exigences linguistiques à respecter?](#)
- [Existe-t-il des limites en termes de nombre de mots ou de pages?](#)
- [Comment les membres de la commission administrative sont-ils désignés?](#)
- [Quels sont les types de réparation possibles?](#)
- [Que se passe-t-il en cas de pluralité d'objections à l'égard d'un nouveau gTLD dont l'attribution est demandée?](#)
- [Que se passe-t-il en cas d'objections multiples à une demande portant sur un nouveau gTLD?](#)
- [La décision de la commission administrative est-elle rendue publique?](#)
- [Les parties conservent-elles la possibilité de saisir les tribunaux?](#)
- [Quel rôle le Centre de l'OMPI joue-t-il dans les objections pour violation des droits d'autrui?](#)
- [Informations générales sur le rôle joué par l'OMPI dans le mécanisme des objections pour violation des droits d'autrui](#)
- [Quels sont les mécanismes de protection des marques qui peuvent être utilisés après l'attribution de nouveaux gTLD?](#)

- [Informations supplémentaires concernant le rôle joué par l'OMPI dans le cadre du système des noms de domaine](#)
- [Questions?](#)

Instruments utiles aux fins des objections pour violation des droits d'autrui

- [Guide de candidature de l'ICANN, Module 3, procédures d'objection](#)
- [Procédure de résolution des litiges portant sur les nouveaux gTLD de l'ICANN](#)
- [Règlement de l'OMPI concernant les objections fondées sur des droits](#)
- [Barème de taxes de l'OMPI pour les objections fondées sur des droits](#)
- [Microsite de l'ICANN consacré aux objections et à la résolution des litiges](#)
- [FAQ concernant les objections fondées sur des droits](#)
- [Principes directeurs pour le dépôt d'objections fondées sur des droits](#)
- [Objection type \(PDF\) / Objection type \(WORD\)](#)
- [Réponse type à une objection fondée sur des droits](#)
- [Liste des experts de l'OMPI pour les objections fondées sur des droits](#)
- [Objections fondées sur des droits qui ont été déposées](#)